



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Poids lourds

Question écrite n° 12658

Texte de la question

M Jeanny Lorgeoux demande à M le ministre de l'intérieur combien de véhicules « poids lourds » ont été verbalisés, pour excès de vitesse, par la police nationale, pendant le premier trimestre 1989.

Texte de la réponse

Reponse. - Le nombre de procès-verbaux dressés par les différentes unités de la Police nationale et de la Gendarmerie à l'encontre de conducteurs de véhicules poids-lourds pour excès de vitesse, au cours du premier trimestre 1989, a été de 294 774 contre 278 222 au cours du premier trimestre de 1988, soit une augmentation de 5,9 p 100. 550 270 heures ont été consacrées par ces mêmes unités au contrôle du respect des limitations de vitesse, contre 525 295 heures durant les trois premiers mois de 1988, soit une hausse de 4,8 p 100. 5 047 procès-verbaux ont été dressés pour inobservation des limitations de vitesse imposées aux véhicules d'un poids total en charge de plus de dix tonnes.

Données clés

Auteur : [M. Lorgeoux Jeanny](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12658

Rubrique : Circulation routière

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 1989, page 2104